

Le 16 décembre 2004, et pour la troisième année consécutive, l'Ensaï a accueilli dans ses locaux, le 3^{ème} Forum des Entreprises.

Pierre PETRONIN et Sylvain DAUBREE, élèves de 2^{ème} année et respectivement Président et Trésorier de l'Association Forum ont, avec leurs collègues adhérents et l'Administration de l'école, organisé cette nouvelle édition qui a réuni une bonne vingtaine d'entreprises.

Au menu de la journée consacrée aux procédures de recrutement :

- Une conférence sur les modalités de recrutement de jeunes ingénieurs,
- Pour les élèves volontaires, quatre heures non-stop d'entretiens de recrutement réalisés par trois consultants spécialisés*.

* La conférence magistrale et les entretiens de recrutement ont été réalisés par des consultants du Cabinet CATALYS Conseil de Rennes Métropole.



Les élèves en entretien avec des professionnels

Colloque au Canada

Le 4^{ème} Colloque francophone sur les sondages aura lieu du 24 au 27 mai à l'Université LAVAL de QUÉBEC. Il constitue le lieu privilégié pour un approfondissement tant théorique que pratique de l'organisation et de la réalisation de sondages. Ce Colloque, organisé pour la première fois en dehors de l'espace européen, mise sur la richesse des synergies opérées d'une part, par la rencontre de deux continents et, d'autre part, par celle issue de la participation de congressistes d'horizons et de disciplines diversifiées.

Pour toutes informations complémentaires : www.crm.umontreal.ca/sondages2005

Agenda



Chateau Frontenac de Québec

Les 37^{es} Journées de Statistique



Reunissant chaque année, chercheurs, enseignants et praticiens, les Journées de Statistique constituent un événement majeur dans le monde statistique francophone. Cette manifestation scientifique est organisée par la Société Française de Statistique avec la participation de la Société Française de Biométrie, la Société Française de Classification, le Groupe Modélisation Aléatoire et Statistique de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et le Groupe des membres français de l'Institut International de Statistique. Elle aura lieu du 6 au 10 juin 2005 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, le Laboratoire de Mathématiques Appliquées de cette Université ayant accepté d'organiser ces Journées pour le compte de la SFdS.

le communiqué de l'Ensaï

L'Ensaï appartient au Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique (GENES) de l'INSEE. Ce groupe comprend également l'ENSAE, le CREST et le CEPE.

Campus de Ker Lann - Rue Blaise Pascal
BP 37203 - 35172 ERUZ Cédex

Directeur de la publication : Pierre JOLY
Rédacteur en Chef : Alain LEPLUART
Collaboration rédactionnelle : Christophe BUTRILLE
Réalisation : IGCOCM - Nantes
ISSN : 1627-5357

Prix : 2,3 €

le communiqué de l'Ensaï

COMMUNIQUÉ
FÉVRIER 2005

N° 27

Editorial



La cérémonie de remise officielle des diplômes aux impétrants d'une promotion est toujours un événement important dans la vie de l'école. Elle consacre, pour la grande majorité des diplômés, la fin d'un cursus de formation et l'entrée dans la vie active. Mais cette année, le parrain de la promotion 2004 (et de la promotion 2007) était Pierre GIACOMETTI. Sa présence dans une école de statistique en ce début d'année 2005, année de referendum sur le Traité de constitution européenne, a donc fait germer l'idée d'organiser une table ronde sur le sujet. L'accord bienveillant de quatre euro-députés de sensibilités politiques différentes a ensuite permis de concrétiser ce projet. Ainsi l'école a vécu, une soirée durant, dans l'ambiance de débats plus fréquents à Sciences Po que dans une école d'ingénieurs-statisticiens.

Le public venu nombreux a pu apprécier les qualités pédagogiques des différents intervenants. Mais, cette manifestation voulait aussi marquer l'ouverture de l'école à des thèmes relevant plus de la formation humaine que scientifique et inciter les élèves à poursuivre l'organisation de tels événements.

Alain LEPLUART
Chef du département Communication,
Relations Extérieures et Internationales

Regard



Ipsos et l'Ensaï : une histoire commence

Pour la première fois depuis la création de l'Ensaï, une promotion d'élèves se trouve ainsi placée, dès son entrée à l'école, sous l'attention d'un parrain. Pour les futurs diplômés de la promotion 2007, c'est Pierre GIACOMETTI, directeur général d'Ipsos et personnalité incontournable des plateaux de télévision lors des soirées électorales, qui a accepté de tenir ce rôle d'accompagnateur.

A l'occasion de sa venue dans les locaux de l'école, les 14 et 15 janvier derniers, il a manifesté le désir de bâtir avec les étudiants de 1^{er} année un projet structuré dans le temps. Après en avoir discuté avec trois députés des élèves (Meriem LAACHI, Grégoire MIALET et Fabien MAUROY), il a fait part de propositions concrètes en terme de partenariat.

Pour notre "Communiqué", il a bien voulu répondre à leurs questions.

Pourriez-vous nous faire une rapide présentation du Groupe Ipsos ?

PG : Ipsos regroupe 4 000 professionnels présents dans 40 pays. Le groupe est constitué d'un noyau central dont l'activité consiste à produire des données : sondages, enquêtes, tendances d'opinion. Autour de celui-ci co-existent cinq grandes lignes d'activités spécifiques : Ipsos opinion publique, Ipsos medias, Ipsos relations clients, Ipsos marketing, Ipsos publicité.

En France l'Institut compte 600 salariés, dont la moyenne d'âge est d'environ 30 ans.

Peut-on identifier des points communs dans la formation de ces salariés ?

PG : Non. Je dirais même qu'il est nécessaire que les horizons dont ils proviennent soient les plus divers

.../... (suite page 8)

page 1-2 Editorial, **Regard**
page 3 **Ensaï** - Remise des diplômes
pages 4-7 **Table ronde**
Constitution européenne : l'Ensaï lance le débat
page 8 **Ensaï** - Forum, **Agenda**
pages 9-10 **Siree** du 14 janvier
Dans la presse



Regard (suite)

possibles. Avant d'entrer dans le Groupe, nombre de collaborateurs ont suivi un cursus en sociologie, en philosophie, en psychologie ou même en histoire... Ces différentes spécialités nous aident dans notre activité, qui est au fond d'observer et de prévoir certains comportements. Ainsi, même si le métier premier d'Ipsos est de produire des données d'enquêtes, la formation en terme de compétence statistique n'y constitue pas spécialement un point d'entrée. Il demeure que l'aisance avec les chiffres est essentielle ainsi que beaucoup de rigueur.



Pierre Gacometti, entouré de Meriem LAACH, Grégoire MALET et Fabien MAURCY

Comment jugez-vous la place qu'occupe la statistique dans la vie quotidienne ?

PG : J'exerce ce métier depuis vingt ans. Il est impressionnant de voir la place prise aujourd'hui par la donnée chiffrée. Elle est omniprésente dans la société (nos journaux sont remplis de chiffres), comme dans le monde de l'entreprise ou le secteur public. Les modèles et les systèmes d'analyse sont de plus en plus sophistiqués. La production et le traitement des données de plus en plus rapides. La convivialité d'accès aux chiffres et leur disponibilité ont été renforcées.

Dans le même temps, les utilisateurs de ces données chiffrées se sont eux aussi diversifiés et l'interprétation qui en est faite n'y gagne pas toujours en clarté. C'est surtout vrai dans le domaine de l'information économique.

Pourquoi avez-vous accepté de parrainer notre promotion 2007 ?

PG : D'abord parce que c'est une démarche originale. Le parrainage permet de mettre en place une relation forte sur une période de temps longue. Il permet de penser à des initiatives concrètes.

Dans un second temps, la proximité entre l'enseignement

et moi apparaît que deux formes de collaboration entre Ipsos et l'Ensaï peuvent être envisagées. La première consiste à organiser à Ker-Lann une ou plusieurs séances d'information sur les métiers d'Ipsos, dans leurs aspects principalement méthodologiques.

Je demanderai à ce titre à Olivier MARCHESE, directeur général d'Ipsos Operations, de venir passer cette année une journée à l'école. C'est un professionnel de la statistique politique et notamment des soirées électorales. Il pourra présenter aux étudiants les modèles mathématiques aboutissant à la production, par exemple, de statistiques "sortie des urnes". D'autres visites de ce type suivront sans aucun doute. La deuxième initiative concerne la mise à disposition aux étudiants d'un certain nombre de données chiffrées collectées par Ipsos, charge leur étant donnée de construire les modèles de traitement les mieux adaptés qui seraient ensuite validés par nos experts.

Voilà quelques exemples qui peuvent être facilement mis en œuvre entre Ipsos et l'Ensaï dans le cadre de ce parrainage.

Vous êtes également parrain de la promotion sortante, celle de janvier 2005.

PG : Qui c'est exact et c'est un réel plaisir, même si je n'ai pas eu le temps de créer avec elle de tels liens. Pour un professionnel quel qu'il soit, il est primordial de rester au contact des jeunes générations et notamment celles entrant dans la vie active à l'issue de leur cursus dans l'enseignement supérieur.

Si vous aviez aujourd'hui un message à transmettre aux étudiants de l'Ensaï, quel serait-il ?

PG : De ne pas s'enfermer dans les chiffres et de ne pas s'en contenter pour essayer de comprendre ce que l'on observe.

Ensaï

Bonne brise à la promotion 2004



Discours inaugural de Pierre Gacometti

La remise officielle des diplômes aux 80 élèves de la promotion 2004, a eu lieu le samedi 15 janvier. Pierre GACOMETTI, parrain de la promotion, a remis à chaque impétrant l'inestimable passeport qui consacre avec succès trois années d'études. Cette manifestation s'est déroulée devant un public de près de 350 personnes et d'amis. Pierre GACOMETTI, compte tenu de ses centres d'intérêt et de sa fonction, aurait pu, pendant des heures, conter ses anecdotes sur le thème "les sondages et la politique". Mais, il a préféré resumer ses parcours académique et professionnel qui l'ont conduit à occuper le poste de directeur général d'Ipsos, et en a profité pour prodiguer aux diplômés de précieux conseils. Parmi ceux-ci, on peut retenir l'indispensable recul qu'ils doivent manifester à l'égard du chiffre ceci pour éviter de s'enfermer trop vite dans la seule technique. Après leur avoir

souhaité des trajectoires très valorisantes, il leur a fait part de son souhait de les tenir au courant de leurs évolutions professionnelles mais... pas tous les jours.

4 nomines parmi les 10 stage précédemment sélectionnées. Enfin, trois experts indépendants issus respectivement du monde de l'entreprise (Antoine MOREAU, directeur général



Au cours de cette cérémonie, a également été remis le Prix du meilleur stage de fin d'études. Ce prix qui fait désormais partie de la panoplie des instruments de valorisation de l'école en direction des entreprises, s'inscrit tout naturellement dans le processus d'évolution de l'Ensaï en tant qu'école d'ingénieurs. La procédure mise en place pour ce Prix a été la suivante. Dans un premier temps, les jurys de soutenance des rapports de stage qui ont lieu début novembre ont permis de sélectionner 10 stages qui, compte tenu de leur qualité, étaient susceptibles de remporter le Prix. Dans un deuxième temps, les enseignants responsables des filières de spécialisation de 3^{ème} année ont dû choisir

d'Ipsos Novaction), du milieu académique (Nicolas CURIEN, titulaire de la Chaire d'Economie des télécommunications au CNAM) et de l'univers des écoles d'ingénieurs (Jean-Claude MOISSON, Professeur de gestion à l'Ecole des Mines de Paris)



Dominique BVMANUEL, lauréat du Prix du meilleur stage 2004

ont, après concertation, désigné un lauréat parmi les quatre nomines : Marie DAUCHET (stage à la SNEOMA), Pierre CLAUSSE (stage chez SINORIA), Guillaume EVIN (stage à l'Institut National de la Recherche Scientifique du Canada) et Dominique BVMANUEL (stage chez ORANGE France).

Les trois experts ont reconnu la qualité exceptionnelle des quatre rapports de stage et ont finalement retenu le stage de Dominique BVMANUEL pour le caractère très novateur de la démarche méthodologique.



Pierre Gacometti entouré des élèves de la promotion 2005

Le traité de Constitution européenne

Où en sont les français ?

table ronde

Constitution Européenne : l'Ensaï lance le débat.

Le vendredi 14 janvier, l'Ensaï a proposé dans ses locaux une table ronde ouverte au public, intitulée : "Le traité de Constitution européenne : où en sont les Français ?". Autour de Pierre GACOMETI, quatre députés européens avaient accepté de débattre sur ce thème. Il s'agissait de Marie-Hélène ALBERT (Verts), Ambroise GUELLEC (UMP), Bernard POIGNANT (PS) et Francis WÜRIZ (PCF).

Le débat était animé par Philippe FRÉMEAUX, rédacteur en chef de la revue Alternatives Économiques et par Didier BUGE, chef du service politique de Ouest-France. Ce quotidien n'ayant d'ailleurs pas manqué de souligner dans ces pages nationales que cette rencontre était l'une des premières organisées en France sur le sujet.

Avec conviction, les euro-députés ont fait état de leur position concernant la future Constitution européenne. Trois "oui" sans réserves et un non "constructif" ont ainsi apporté au public des éléments de réflexion sur la signification de leur futur vote.

L'état de l'opinion française, par Pierre GACOMETI

Jusqu'à la date retenue pour le référendum, les instituts de sondage diffuseront régulièrement leurs estimations quant aux intentions de vote des Français. En préambule au débat, le directeur général d'Ipsos a proposé, dans une intervention à forte valeur pédagogique, quelques clés de lecture destinées à permettre au public présent de mieux comprendre ce qui se cache derrière les chiffres des Instituts de sondage.



Le mode de scrutin référendaire dans lequel les citoyens n'ont de choix qu'entre le "oui" et le "non", rassemble par nature des camps qui se créent pour l'occasion et dépassent les divages politiques habituels. Il en résulte des changements souvent brusques dans les intentions de vote. C'est pourquoi, il convient de veiller à ne pas donner d'import-

tance excessive aux valeurs stricto-sensu ressortant des enquêtes d'opinion. L'important est d'observer, mois après mois, l'évolution des rapports de force. Ainsi, en novembre 2004, Ipsos estimait le ratio oui-non à hauteur de 65%-35%. Un mois plus tard, à la suite de l'émergence de la question de l'accueil éventuel de la Turquie

par l'Union, l'écart de 30 points observé en novembre en faveur du "oui" avait diminué de moitié et le ratio s'établissait à 57%-43%. À la mi-janvier, le baromètre Ipsos donne 59% d'intentions de vote au "oui". Deux points d'écart entre décembre et janvier ne sont pas significatifs mais deviendraient une tendance en se répétant.

Rappelons qu'au référendum de 1992 qui a décidé du sort du traité de Maastricht, le taux de participation a été de l'ordre de 70%. Or, les prévisions étaient bien en deçà. C'est que la campagne avait eu le mérite rare d'aiguiser l'intérêt des électeurs. Pourquoi ? Parce que pour fonctionner un référendum a besoin de controverse et la question de la

souveraineté de la France avait, semble-t-il, tenu ce rôle.

À l'inverse, on peut expliquer l'abstention record aux élections européennes de 2004 (57% d'abstention sur l'ensemble de l'Europe) par la difficulté des électeurs à "décoder" leur propre identité face à l'Union. En 2005 la problématique sera la même : plus les Français identifieront les enjeux concrets du scrutin, plus leur participation sera significative.

Depuis 1992, on observe dans notre pays que globalement la construction européenne suscite de plus en plus l'adhésion. Mais celle-ci est teintée d'indifférence. À ce jour à peine 13% des Français ont lu le texte de future Constitution, ou un abstract de

celui-ci. En 1992, 60% des votants avaient pris connaissance du traité de Maastricht. On peut donc se demander si les Français vont voter "oui" ou "non" en s'appuyant sur le texte, ou s'ils vont le faire selon une série d'autres paramètres : message au gouvernement, question de la Turquie, etc. Le mélange des genres est difficile à éviter.

Par ailleurs, près de 40% des votants en 1992 avaient expliqué avoir fait leur choix dans les toutes dernières semaines, voire les derniers jours de la campagne. Or nous sommes encore à six mois environ du référendum ! Il convient donc d'être particulièrement prudents quant à une interprétation trop hâtive des intentions de vote.

Oui ou non

Aujourd'hui les arguments du "oui" et du "non" sont bien connus.

Pour le "oui" :

- un non isolerait la France et provoquerait une crise européenne ;
- la Constitution va dans le sens de l'Histoire ;
- la Constitution tend vers la construction d'une Europe politique forte. Elle favorisera un meilleur fonctionnement de l'Union, de même qu'une meilleure prise en compte de la question sociale.

Pour le "non" :

- la Constitution confirme l'inspiration avant tout libérale des politiques européennes (argument puissant à gauche) ;
- refus de l'entrée de la Turquie dans l'Union ;
- le traité de Constitution ne corrige pas le déficit démocratique de l'Union européenne ;
- la construction de l'Europe tend vers un fédéralisme qui met en danger l'identité de la France.

Trois "oui" pour un "non"



Bernard POIGNANT : L'Europe se construit sur trois traités déterminants. D'abord celui instituant la CEEA en 1951 (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). C'est le traité de la réconciliation franco-allemande. Ensuite celui de Maastricht en 1992, qui est intervenu juste après la chute de l'URSS et au moment de la réunification allemande. Il a institué l'Euro comme monnaie de construction.

Aujourd'hui la Constitution nous donne la possibilité d'accueillir de manière satisfaisante une série de pays sortant du totalitarisme. Son texte offre à chaque citoyen des droits fondamentaux nouveaux pour eux. Il permet également la réconciliation entre des peuples que l'histoire a déchirés : serbes et croates, polonais et allemands, hongrois et roumains, etc. Vis-à-vis d'eux, notre responsabilité est de voter "oui".

Marie-Hélène ALBERT : Les enjeux sont majeurs et le moment crucial. La mondialisation économique et financière contribue à déréguler les repères et les identités. Le terrorisme rend la paix fragile dans le monde. Les questions environnementales, de même que les tensions entre pays du nord et du sud, alimentent un climat de méfiance. Tous ces éléments contribuent à la tentation de replis nationaux. Voter "oui" au projet de Constitution, c'est doter l'Europe d'une identité politique forte, avec laquelle il sera davantage envisageable de répondre à ces défis.

Ambroise GUELLEC : Le rendez-vous de 1992 était avant tout celui de l'Europe économique. Celui de 2005 est celui de l'Europe politique. La Constitution met fin à une impasse : l'absence de règle du jeu d'aire

entre les États membres. Or ceux-ci sont de plus en plus nombreux. A titre personnel je regrette que cette réflexion sur l'essence même de l'Europe que nous voulons pour demain n'ait pas précédé l'entrée de dix nouveaux membres en 2004. Quoi qu'il en soit, ce traité permettra aux États, et donc à chaque citoyen d'Europe, d'être mieux intégrés et de mieux participer à la vie de l'Union. Par ailleurs il y a nécessité aujourd'hui en Europe d'une impulsion permettant de parler d'une même voix sur une importante série de sujets.

Les conflits récents ont montré que l'Europe était encore incapable d'agir comme elle devait le faire. A cet égard la Constitution apporte une série de solutions neuves et déterminantes en matière de défense et de sécurité.

Francis WURZ : Voter non revient pas à exprimer une défiance quant au principe de construction européenne. La victoire du non n'est pas d'ailleurs pas une bonne chose si elle traduisait le refus de l'idée d'Europe telle que l'expriment

notamment les souverainistes. Je m'affirme au contraire favorable à l'Europe, mais oppose aux orientations et structures libérales qui caractérisent l'actuel modèle européen. Celles-ci sont le fruit de l'Acte Unique, qui a notamment institué en 1990 la libre circulation des capitaux et la libéralisation des services publics, ainsi que du traité de Maastricht, validant en 1992 monnaie unique et banque centrale européenne. Or ces orientations sont reprises à l'identique dans le texte de Constitution.

L'Union européenne et son orientation libérale



Bernard PAGANINI est eurodéputé pour la seconde fois. Président du groupe des députés socialistes français, il est membre des commissions Pêche et Développement Régional.

Bernard PAGANINI : Les socialistes européens admettent l'économie de marché car ils sont contre les monopoles et pour la notion de concurrence. Si demain l'Europe est entièrement socialiste, il serait bon que soit mieux prise en compte la dimension sociale du développement des États membres. Le texte de Constitution est suffisamment ouvert pour le permettre.

Marie-Hélène ALBERT : La prédominance du libéralisme économique

dans les textes européens n'est pas le fruit du hasard. Elle est due à la volonté des États qui les ont ratifiés. En donnant davantage de pouvoir aux parlementaires européens, la Constitution peut représenter aujourd'hui un outil pour modifier cette option libérale. Je sais bien que, dans le passé, malgré la présence d'une majorité de gouvernements socialistes en Europe, il ne s'est rien passé à ce sujet. A chacun d'en tirer la leçon et aux parlementaires de faire bon usage du texte.

Ambroise GUILLET : Depuis presque trente ans, avec les duos Giscard-Schmitt puis Kohl-Mitterrand, c'est le couple franco-allemand qui donne son impulsion à l'Europe. Ces deux pays se sont seuls révélés capables de le faire, et naturellement leur modèle économique a influé sur les textes et traités qu'ils ont imaginés. Affirmer aujourd'hui que l'Europe est uniquement libérale, ou qu'elle devrait être complètement sociale n'a pas beaucoup de sens. Elle est et restera le

résultat des processus démocratiques qui ont lieu dans ses différents États.



Francis WURZ est, depuis 1979, Président du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne, il est membre de la commission des Affaires Étrangères du Parlement européen.

Francis WURZ : Mon non repose sur une opposition à l'option libérale. Il vise à exiger que se pose une question essentielle : pourquoi les citoyens ne sont-ils pas au cœur de l'Europe d'aujourd'hui ? Il consiste aussi à redonner aux individus les moyens de faire les choix qui les concernent, en remettant s'il le faut en cause cet attachement perpétuel aux lois du marché.

L'histoire du projet de Constitution Européenne

- Décembre 2000 à Nice : le Conseil Européen adopte une "déclaration sur l'avenir de l'Union".
- Décembre 2001 à Laeken (Belgique) : le Conseil Européen convoque une Convention dont la mission est de proposer des réponses claires et consensuelles aux questions soulevées par l'élargissement et le développement futurs de l'Union.
- Février 2002 à juillet 2003 : sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, la Convention élabore un projet de traité constitutionnel.
- 8 juin 2004 à Bruxelles : une conférence inter-gouvernementale, regroupant des chefs d'État et de gouvernement des États membres ou adhérents, adopte à l'unanimité le texte de Constitution. Désormais, le texte doit être ratifié dans les différents États membres selon des procédures propres à chaque pays : ratification parlementaire, référendum, etc. Il ne pourra entrer en vigueur qu'une année après la dernière ratification nationale, et au plus tôt le 1^{er} novembre 2006.
- En France, la ratification prendra la forme d'un référendum national qui interviendra avant l'été 2005.

La question turque



Marie-Hélène ALBERT vit son premier mandat à Strasbourg. Elle est membre des commissions Agriculture et Développement Régional du Parlement européen.

Marie-Hélène ALBERT : Il est important d'engager dès aujourd'hui les négociations avec la Turquie. De manière générale, nous devons avoir conscience de la capacité d'attraction provoquée par l'Union Européenne. Et il nous faut en tenir compte.

Bernard PAGANINI : Je préférerais que la Turquie reste en dehors de l'Union. L'Europe, quoiqu'on en dise, n'est pas qu'un outil économique. Elle crée une notion de citoyenneté, et à cet égard la Turquie représente une inconnue. Toutefois nous tendons vers des frontières qui sont celles du Conseil de l'Europe, lequel regroupe 46 pays. Il n'y a aucune raison d'arrêter aujourd'hui l'accueil de nouveaux membres.

Francis WURZ : Je suis favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union, tout en étant extrêmement ferme sur ses conditions démocratiques. C'est une occasion historique d'aider un pays à majorité musulmane de prouver sa capacité à devenir un pays pluraliste et moderne.



Ambroise GUILLET exerce lui aussi son mandat. Ancien vice-président de la région Bretagne et secrétaire d'État à la mer, il est membre de la commission Développement Régional du Parlement européen.

Ambroise GUILLET : J'ai du mal à concevoir que nous ayons des frontières communes avec l'Irak ou l'Iran. Par ailleurs nous avons des voisins en Europe dont nous sommes plus proches que la Turquie. Un rapprochement avec eux serait plus légitime.

Les éléments essentiels du projet de Constitution

S'il est adopté le texte de Constitution entrera en vigueur d'un certain nombre de dispositions nouvelles sur la définition et le fonctionnement de l'Union Européenne.

En voici les plus importantes :

- L'Union Européenne est désormais placée sous la référence des "héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, dont les valeurs sont toujours présentes dans son patrimoine, et qui ont ancré dans la vie de la société sa perception du rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables, ainsi que du respect du droit."
- Elle a pour but de promouvoir "la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples" ainsi que de créer "un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché unique où la concurrence est libre et non faussée."
- Elle dispose d'une personnalité juridique qui lui permet de signer des accords internationaux. Elle est dotée de compétences exclusives dans les domaines de la politique, de la concurrence, du marché intérieur, de la politique monétaire des États de la zone Euro, de la politique commerciale, de l'union douanière et de la conservation des ressources de la mer.
- La présidence tournante de l'Union par tranches de six mois est supprimée, au bénéfice d'une présidence de deux ans et demi.
- La politique extérieure de l'Union est menée par un ministre des affaires étrangères nommé par le Conseil européen. La concertation inter-étatique est renforcée : l'obligation de solidarité et de consultation préalable des partenaires doit précéder la mise en œuvre d'une action sur la scène internationale.
- La majorité qualifiée devient la règle dans la procédure de vote, hormis dans les domaines notables de la fiscalité, de la sécurité sociale, de la politique étrangère et de la sécurité commune, pour lesquels l'unanimité est requise dans la plupart des décisions.
- Les États ont le droit de se retirer de l'Union.
- Enfin un droit d'initiative populaire est instauré. Il permet à un million de citoyens issus d'un nombre significatif d'États membres de solliciter la Commission pour lui demander de présenter un projet législatif.

Dans l'amphi de l'Ensaï, quatre eurodéputés en débat avant la campagne A Ker Lann, le oui prend de l'avance

La campagne du prochain référendum sur la constitution européenne n'est pas encore lancée. Avant le printemps, on voit ici les premiers débats. L'initiative en revient aux élèves ingénieurs statisticiens de Ker Lann.



Dans l'amphi, une fois n'est pas coutume, les étudiants ont ouvert la parole au débat politique.

Directeur de l'Institut de sondage Ipsos, Pierre Giacometti a été choisi pour présenter la proposition aux 80 diplômés à l'Ensaï. Bonne occasion pour d'abord l'école au débat politique, un évènement dans l'emploi quatre semaines. La campagne du référendum sur le projet de constitution européenne vient plus ensuite. Mais le débat, déjà ouvert une première fois par les étudiants, ne va pas tarder à monter en régime.

Cu et est l'opinion ? Pierre Giacometti se montre très précis dans sa réponse. « Le référendum, c'est un choix binaire. C'est aussi le mélange des genres. Les électeurs ont la liberté d'exprimer ce qu'ils veulent, sans respect des partis. » Le directeur d'Ipsos est fermement par exemple sur le comportement du « référendum UMP », qui n'est pas mélangé. Par conséquent, il sait que la jérémy monte dans les dernières semaines. Pour l'instant, le oui semble dominer.

« Mais le socle majoritaire est instable. Il y aura aussi l'enjeu du climat économique et social qui pèsent. »

A entendre les quatre eurodéputés, le oui l'emporte largement. Tous en ont conscience, y compris Francis Wurtz (PCF) qui

appellera à voter non. « Mais ce sera un non-constructif, pour expliquer que l'on se pose les vraies questions. » Et Marc, il n'a trouvé que des contradictions. Le oui va dépasser les clivages entre partis. « Je peux reprendre ce qui vient

d'être dit », lâche Ambroise Guellec (UMP) après avoir entendu Marie-Hélène Aubert (Les Verts). De son côté, Bernard Poingnant (PS) s'attend à entendre les mêmes arguments que lors de la campagne interne à son parti. Il est combant

dans la victoire. « En 1992, lors du dernier référendum européen, le camp du oui avait gagné de justesse. On ne fera pas la même bêtise. On sait bien que la campagne ne sera pas une promenade de santé. »

Quatre députés à se déclarer pro-européens

Francis Wurtz (PCF)

Bernard Poingnant (PS)

Ambroise Guellec (UMP)

Marie-Hélène Aubert (Les Verts)



« Je m'affirme favorable à l'Europe, qui est un besoin et une nécessité. Mais je voterai non à la constitution. C'est ma façon d'être critique vis à vis des orientations. Mais je n'ai rien de commun avec les Villiers et autres souverainistes qui sont adversaires de l'Europe. Toute construction humaine ne peut réussir que si elle inclut un esprit critique. Il faut s'interroger sur la désaffection des citoyens vis à vis des institutions. Je n'ai pas envie de détruire, mais j'exige que l'on pose les vraies questions. Non - non - est constructif et européen. »



« Au sein du PS, j'ai déjà fait une campagne en réduction. Là ce n'est pas l'emporter dans les deux dernières semaines. Je crois que le thème de l'écologie a été très fort. Beaucoup d'électeurs ont senti qu'ils allaient rompre quelque chose de fort. Ils ont aussi compris qu'ils ne pouvaient renverser l'un de leurs leaders. La même problématique va se poser cette année. Il faudra redoubler d'efforts pour amener les gens à répondre à la question posée. Je m'attends à retrouver le même engagement, avec une intensité accrue dans les derniers jours. Par rapport à 1992, la configuration politique est très différente. »



« Je suis un pro-européen de longue date. L'électorat de l'UMP aura sans doute un comportement différent de celui du RPR en 1992. Cette année-là, j'ai connu la plus belle expérience de ma vie politique. Je suis parti avec de vraies convictions. Je me suis battu à 50 %. A l'époque personne n'avait lu le projet de traité de Maastricht. Aujourd'hui, on sait bien que très peu de gens ont lu le projet de constitution. En fait, les électeurs répondront à la question : « dis-moi pour ou contre l'Europe ? Si on est pour, on ne peut pas répondre que l'Europe n'a pas besoin de constitution. »



« La classe politique a une responsabilité énorme par rapport à l'enjeu. La critique de l'Europe sert aux gouvernements à se dédouaner, quand les choses ne vont pas dans le bon sens. L'idée européenne en a pris un coup. Je suis fière de ce mandat, qui me sert à expliquer les enjeux majeurs. Certains peuvent alimenter un climat de peur nous entraînant vers des replis nationaux. Mais rien que le mot de constitution est un progrès majeur. Il apporte un début de lisibilité politique. J'espère que les Verts suivront cet avis. »

Le traité de Constitution européenne

Où en sont les français ?

dans la presse

Vie en ville

Constitution européenne : table ronde vendredi

Vendredi 14 janvier, de 17 h 30 à 20 h, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale de la Statistique et de l'Informatique de Ker Lann à Bruz, se tiendra une table ronde sur le thème : « Le traité de constitution européenne : où en sont les français ? ». Avec la participation de Pierre Giacometti, directeur général de l'IPSOS, de Marie-Hélène Aubert, députée européenne des Verts ; d'Ambroise Guellec, député européen UMP ; de Bernard Poingnant, député européen PS et de Francis Wurtz, député européen PCF. L'animation de cette table ronde sera assurée par Didier Eugène, chef de service politique de Ouest-France et Philippe Frémoux, rédacteur en chef de la revue « Alternatives Économiques ».

Trois questions à...

Pierre Giacometti, directeur de l'Institut de sondage IPSOS « La campagne aura besoin de passion »

Directeur général de l'Institut de sondage IPSOS, Pierre Giacometti participera, vendredi, sur le campus de Ker Lann, à une table ronde, en compagnie de quatre députés européens, Marie-Hélène Aubert (Les Verts), Ambroise Guellec (UMP) Bernard Poingnant (PS) et Francis Wurtz (PCF). Au cœur du débat : le traité de constitution européenne.



Pierre Giacometti : « Le débat reste à construire. »

La question de l'adhésion de la Turquie pourra-t-elle le débat sur la constitution ?

Pour lui, c'est peut-être, excessif. On parle aux Français de l'avenir de l'Europe. Mais il est difficile de leur faire croire que l'on ne parle que du traité. Un référendum est l'occasion de vivre une campagne où l'on aborde divers sujets relatifs à un thème. La question est unique, certes, mais les réponses sont diverses. Donc, en parlant de la Turquie pendant la campagne référendaire, c'est plus que probable !

N'y a-t-il pas à craindre qu'un grand nombre de Français en

âge de voter ne seront pas inscrits sur les listes électorales ? Bien évidemment, nous n'avons pas constaté une poussée très forte des inscriptions sur les listes électorales à la fin de 2004. Cependant, je ne crois pas que cela aura un impact sur le rapport de force. La vraie question, c'est ceux qui sont inscrits. La question et la clarté du choix qui sera proposé auront certainement une influence sur le comportement des abstentionnistes - tout court - ou des abstentionnistes - critiques -. Le risque, encore une fois, pour ceux qui sont partisans du oui est de voir sa contribution un référendum du type : « certes, je n'ai voté pas non mais, en m'abstenant, j'envoie un signal. Ce peut être du scepticisme, un refus de voter Christe, ou de voter pour une Europe qui n'est pas celle dont je rêve. La risque abstentionniste est réel, surtout s'il n'y a pas de dramatisation de l'enjeu. En 1992, on a enregistré un fort taux de participation car on a cru que le non pouvait gagner. Le oui a besoin de passion pour l'Europe pour l'emporter. En revanche, l'indifférence crée une situation incertaine.

Résumé par Édouard MARET.

Pratique. À l'école nationale de la statistique et de l'informatique de l'Ensaï, sur le campus de Ker Lann, à Bruz, vendredi, à 17 h 30, le débat sera animé par Didier Eugène, d'Ouest-France, et Philippe Frémoux, d'Alternatives économiques.

Quatre députés européens à Ker Lann

Une table ronde aura lieu ce vendredi de 17 h 30 à 20 h à l'Ensaï sur le campus de Ker Lann à Bruz sur le thème : « Le traité de constitution européenne : où en sont les français ? ». Avec la participation de Pierre Giacometti, directeur général de l'IPSOS, de Marie-Hélène Aubert, députée européenne des Verts, d'Ambroise Guellec, député européen UMP, Bernard Poingnant, député européen PS, et Francis Wurtz, député européen PCF.

Le directeur d'Ipsos et quatre eurodéputés à Rennes Europe : les débats fleurissent

La date du référendum sur la Constitution européenne n'est pas encore fixée. Mais, déjà, les débats fleurissent, comme hier, sur le campus de Ker Lann, à Rennes.



Autour de Pierre Giacometti, les quatre eurodéputés en débat : Francis Wurtz (PCF), Marie-Hélène Aubert (Verts), Ambroise Guellec (UMP) et Bernard Poingnant (PS).

À priori, l'école des ingénieurs statisticiens (Ensaï) du campus rennais de Ker Lann n'est pas la plus qualifiée pour régler ces questions à parler d'Europe. Dans l'Ouest, elle est pourtant la première à lancer, avant tout le monde, le débat sur la Constitution européenne. L'occasion an été fournie par la présence de Pierre Giacometti, directeur de l'Institut de sondage Ipsos, et pendant d'une promotion de 80 étudiants diplômés.

En compagnie des quatre invités de la soirée, Ambroise Guellec (UMP), Bernard Poingnant (PS), Francis Wurtz (PCF) et Marie-Hélène Aubert (Verts), le point a été fait sur l'état de l'opinion. Même si les derniers sondages donnent une nette avance pour le « oui » (57 % contre 43%), la prudence l'emporte. « La classe majoritaire reste très fragile, remarque Pierre Giacometti. Le référendum propose un choix binaire que s'ac-

compagne d'évolutions brutales. La Turquie a fait chuter le « oui » de dix points en un mois. » S'ajoutent, alors que la campagne n'a pas démarré, les assés d'un climat référendaire dégradé. « Seul Francis Wurtz appelle à voter pour le « non », mais il a l'air pro-européen. » Ce « non » n'est pas contre l'Europe, il exige seulement que l'on se pose les vraies questions. »

Nath THOMAS.